

Présidente: Mme **BRICHEZ**, Maire

Étaient présents : Mme BRICHEZ - M. HUGUET - M. DEFROCOURT – Mme DRICI - M. GAUTIER –M. FRIN – M. NIESTRATA – Mme DELHUMEAU — Mme CHARLES – Mme GOBERVILLE – M. THIL – M. GAUDEFROY – Mme HENSER-MARTIN

Absents excusés: Mme BERTIN (procuration à Mme BRICHEZ) - M. LANTHIEZ

Secrétaire de séance : M. THIL

✱ ✱ ✱ ✱ ✱

A l'unanimité :

1. Le Conseil Municipal sollicite une subvention au taux de 20% auprès de la DRAC, pour des travaux de réfection de la couverture du transept Sud, de la tourelle et du versant Est au droit du clocher de l'Eglise Saint Aignan inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. La dépense est estimée à 27 120,00 € HT.

2. Madame le Maire est autorisée à signer avec la **SAS JVS MAIRISTEM 7, Espace Raymond Aron Saint Martin sur le Pré51013 CHÂLONS-EN – CHAMPAGNE CEDEX**, le contrat de maintenance des logiciels ****PARTENAIRE**** N° L20210101-8971 , dont la date d'effet est fixée au 01/01/2021. Ce contrat est ensuite renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de cinq années suivant sa date d'effet. La redevance 2021 se monte à 675,93 € HT.

3. Un avis favorable est émis à la signature d'une convention quadripartite entre la Communauté de Communes THELLOISE, la Commune de HONDAINVILLE, la Société VEOLIA, 1 rue du Thérain 60000 BEAUVAIS et la société attributaire du marché, pour l'implantation et l'alimentation électrique d'un équipement de vidéosurveillance.

Cette convention est établie pour une durée de 4 ans et renouvelable tous les 4 ans par tacite reconduction. Aucune contrepartie financière ne sera sollicitée par la Communauté de Communes THELLOISE et le délégataire VEOLIA pour les consommations électrique et télécom afférentes à cette installation.

INFORMATIONS - DIVERS

- Les nouvelles populations légales ont été authentifiées par le décret n° 2020-1706 du 24 décembre 2020 et entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2021 :
 - Population municipale : 718 - Population comptée à part : 8 - Population totale : 726En ce qui concerne l'Oise, qui compte 679 communes, la population municipale est de 827 153 et la population totale de 844 905.
- Deux nouvelles poubelles à déjection canines ont été commandées et seront installées rue de la Mairie et Place de l'Eglise.
- Les agents communaux continuent à défricher le terrain situé après le petit pont menant à la STEP pour la création d'une clairière.
- Le bornage de la parcelle de Mme **THURING**, sur laquelle se trouve une partie de l'Emplacement Réservé n° 4, aux Butteaux, a été réalisé. Le procès-verbal de délimitation a été signé, ce qui va permettre la nouvelle immatriculation cadastrale et la cession des terrains.
- Depuis le début de la campagne de vaccination contre la COVID, 5 794 personnes ont été vaccinées dans l'Oise (1 369 résidents d'EHPAD, 3 449 professionnels de santé, 914 personnes âgées de 75 ans et plus et 62 autres personnes appartenant notamment à des groupes à risque).
- M. Philippe **ROSSINFELD** a fait don à la commune, récemment, d'un livre paru en 1818. Ce factum relate le duel qui coûta la vie à Charles-Etienne Bourgevin Vialart, comte de Saint-Morys, qui séjourna à Hondainville, contre le sieur Barbier, dit du Faÿ. Cet ouvrage a été inscrit à l'inventaire de la commune.
- Mme **BRICHEZ** relaie les opinions très favorables concernant le dernier Noël des enfants et évoque le prochain Noël avec l'achat éventuel de sujets lumineux qui pourraient être posés devant l'Eglise.
- Le **SMEHE** enverra bientôt une information aux usagers sur la mise en service d'une unité de décarbonatation.
- M. **NIESTRATA** déclare avoir reçu une convocation pour le comité syndical du SMEHE, prévu le 25 janvier, et s'étonne du très grand nombre de documents transmis.
- M. **HUGUET** fait part des difficultés rencontrées avec l'éclairage public sur différents secteurs. Après plusieurs essais, il s'avère que c'est le secteur d'une partie de la rue de Beauvais qui pose problème et qui nécessitera l'intervention d'un électricien afin de vérifier tous les câbles. Il évoque également avoir rencontré les responsables de dépôts divers à l'entrée des Butteaux sur le chemin de la Verrière (bétonnière, véhicules...) et suggère la création d'un parking à cet endroit.

Fait à HONDAINVILLE, le 23 janvier 2021

Le Maire, Michèle BRICHEZ